MARCHES PUBLICS A PROCEDURE ADAPTEE
DE MAITRISE D'ŒUVRE < 90 000 € HT

Mairie de Marans – Charente Maritime

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE

Domaine « BATIMENT »

Marché passé selon une procédure adaptée

Conformément à l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics

CONSTRUCTION D'UN POULAILLER
- 17230 MARANS -

N° de marché

Acte d'Engagement

ACTE D'ENGAGEMENT

ARTICLE 1 - IDENTIFIANTS

Pouvoir adjudicateur = Maître d'ouvrage	**Commune de Marans**
Adresse postale	**Place Ernest Cognacq BP 50028 17230 Marans**

ARTICLE 2 - OBJET DU MARCHE

Le marché, conclu avec le "Maître d'œuvre" dont l'offre a été retenue par le Pouvoir adjudicateur, est un marché de "maîtrise d'œuvre" relatif à :

La construction d'un Poulailler d'une surface de 120m² de locaux techniques, d'un préau (promenade pédagogique), d'une Poussinière et d'aménagement extérieur situé au Pré de la Grave - 17230 MARANS, parcelle AR0051

La mission confiée au titulaire du présent marché est une **Mission de base** constituée par :

- Esquisse (ESQ)
- Avant-projet sommaire (APS)
- Avant-projet définitif (APD)
- Projet (PRO)
- Assistance au maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux (ACT)
- Mission VISA + mission d'exécution sur les lots fluides et structure.
- Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET)
- Assistance lors des opérations de réception et pendant l'année de garantie de parfait achèvement (A.O.R.)
- L'ordonnancement, le pilotage et la coordination des entreprises
- La coordination SSI
- La réalisation d'une étude de faisabilité technique et économique des solutions d'approvisionnement en énergie de la construction.

L'entreprise titulaire du lot Gros œuvre sera chargée de la constitution de la cellule de synthèse et de la réalisation des plans de synthèse.

ARTICLE 3 - CONTRACTANT UNIQUE (l'entreprise remplit soit l'article 3 « contractant unique », soit l'article 4 « cocontractants groupés »)

3.1 : le Contractant

Je, soussigné, engageant ainsi la personne physique ou morale ci-après désignée, dans le marché sous le nom "LE MAITRE D'ŒUVRE"

- Nom, Prénoms du déclarant *(1)*

- Agissant en mon nom personnel
- Domicilié(e) à *(2)*

(Ou)
Agissant en vertu des pouvoirs qui me sont conférés et pour le compte de la Société

- Nom et raison sociale de la Société *(3)*
- Siège social *(2)*
- Élection de domicile
- Immatriculé à l'INSEE :

• Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

• Ordre des Architectes *(si architecte)*:

- Régional :

- National :

---

(1) *Nom et prénoms*
(2) *Adresse complète et numéro de téléphone*
(3) *Intitulé complet et forme juridique de la société*

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Particulières et des documents qui y sont mentionnés,

M'engage, sans réserve et conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter la mission de maîtrise d'œuvre aux conditions complémentaires ci-après,

M'engage à respecter le coût prévisionnel définitif des travaux fixé conformément à l'article 5.3 de l'acte d'engagement.

Je déclare remplir les conditions d'accès à la commande publique conformément aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

3-2 : La protection de la main d'œuvre

Je m'engage à remettre si ma candidature est retenue :

- une attestation sur l'honneur indiquant mon intention ou non de faire appel pour l'exécution des prestations, objet du marché, à des salariés de nationalité étrangère et, dans l'affirmative, certifiant que ces salariés sont ou seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France.

- La Liste nominative des travailleurs étrangers (ou attestation de non emploi de travailleurs étrangers

- une attestation délivrée par l'administration sociale compétente, établissant que le titulaire est à jour de ses obligations sociales et fiscales datant de moins de 6 mois.

Les obligations qui s'imposent sont celles prévues par les lois et règlements relatifs à la protection de la main-d'œuvre et aux conditions de travail du pays où cette main-d'œuvre est employée.

Je suis également tenu au respect des dispositions des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail, lorsque celles-ci ne sont pas intégrées dans les lois et règlements du pays où cette main-d'œuvre est employée. Je dois être en mesure d'en justifier, en cours d'exécution du marché et pendant la période de garantie des prestations, sur simple demande du pouvoir adjudicateur.

Conformément à l'article L. 8222-6 du Code du Travail (modifié par l'article 93 de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 sur le renforcement du dispositif de lutte contre le travail dissimulé), une pénalité sera appliquée au titulaire ou à ses sous-traitants, s'ils ne s'acquittent pas des formalités mentionnées aux articles L. 8221-3 à L. 8221-5 du même code.

3-3 : Documents administratifs

Je m'engage à produire, dans un délai de **10 jours calendaires** à compter de la date de réception du courrier me précisant que mon offre a été retenue, les attestations et certificats délivrés par les organismes compétents et prouvant que j'ai satisfait à mes obligations fiscales et sociales.

Les déclarations similaires des sous-traitants sont jointes en annexe au présent acte d'engagement.

- Déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à l. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (*) ;(ou DC1)

- Extrait K-Bis datant de moins de 3 mois (ou équivalent) ;

- Copie du jugement en cas de redressement judiciaire (le cas échéant) ;

- Attestation de régularité fiscale ;

- Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales datant de moins de 6 mois (attestation de vigilance) ;

- Certificat attestant de la régularité de la situation de l'employeur au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ;

3.4 Assurances

Je m'engage à contracter les assurances permettant :

- de garantir ma responsabilité à l'égard du maître de l'ouvrage, du représentant du pouvoir adjudicateur et des tiers, victimes d'accidents ou de dommages, causés par l'exécution des prestations. Pour les ouvrages de construction autres que ceux mentionnés à l'article L. 243-1-1 du code des assurances, cette obligation inclut l'assurance de responsabilité décennale.

- de couvrir les responsabilités résultant des principes dont s'inspirent les articles 1792 à 1792-2 et 2270 du Code civil, au moyen d'une attestation portant mention de l'étendue de la garantie.

Je dois justifier avant la notification du marché être titulaire de ces contrats

d'assurances au moyen d'une attestation établissant l'étendue de la responsabilité garantie.

Cette obligation est sans objet si les attestations fournies le cas échéant, lors de la consultation demeurent en vigueur.

A tout moment durant l'exécution du marché, je dois être en mesure de produire cette attestation, sur demande du pouvoir adjudicateur et dans un délai de quinze jours à compter de la réception de la demande.

3.5 Avance

Conformément à l'article 110 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics une avance est accordée au titulaire du marché dont le montant du marché ou de la tranche affermie est supérieur à 50 000 euros H.T :

☐ J'accepte le versement de l'avance, et m'engage à produire une garantie à première demande

☐ Je refuse le versement de l'avance
(Cocher une des deux cases seulement)

ARTICLE 4 - CONTRACTANTS GROUPES (l'entreprise remplit soit l'article 3 « contractant unique », soit l'article 4 « cocontractants groupés »)85

4.1 : les Cotraitants

Nous, cotraitants, soussignés, engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après et désignées, dans le marché sous le nom "LE MAITRE D'OEUVRE"

1° Cotraitant : **(mandataire)**	
	agissant en mon nom personnel ; *(ou)* agissant au nom et pour le compte de la société : domicilié(e) : Immatriculé sous le n° SIRET : *(si architecte)* Ordre des Architectes : Régional : National :
2° Cotraitant :	
	agissant en mon nom personnel ; *(ou)* agissant au nom et pour le compte de la société : domicilié(e) : Immatriculé sous le n° SIRET : *(si architecte)* Ordre des Architectes : Régional : National :
3° Cotraitant :	
	agissant en mon nom personnel ; *(ou)* agissant au nom et pour le compte de la société :

	domicilié(e) :	
(si architecte)	Immatriculé sous le n° SIRET : Ordre des Architectes : Régional :	National :
4° Cotraitant :		
(ou)	agissant en mon nom personnel ; agissant au nom et pour le compte de la société :	
	domicilié(e) :	
(si architecte)	Immatriculé sous le n° SIRET : Ordre des Architectes : Régional :	National :

(1) *Nom et prénoms*
(2) *Intitulé complet et forme juridique de la société*
(3) *Adresse complète et numéro de téléphone*

Constituons un groupement: ☐ conjoint
☐ Solidaire

Cocher une des deux cases seulement
et étant, pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, représentés par M. ……., dûment mandaté à cet effet.

Après avoir pris acte que dans le cadre d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique pour l'exécution du marché,

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Particulières et des documents qui y sont mentionnés,

Nous engageons, sans réserve et conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter la mission de maîtrise d'œuvre aux conditions complémentaires ci-après, qui constituent l'offre du groupement que nous avons constitué,

Nous engageons à respecter le coût prévisionnel définitif des travaux fixé conformément aux clauses du C.C.P.,

Nous déclarons remplir les conditions d'accès à la commande publique conformément à l'article aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015.

4-2 : La protection de la main d'œuvre

Je m'engage à remettre si ma candidature est retenue :

- une attestation sur l'honneur indiquant mon intention ou non de faire appel pour l'exécution des prestations, objet du marché, à des salariés de nationalité étrangère et, dans l'affirmative, certifiant que ces salariés sont ou seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France.

- La Liste nominative des travailleurs étrangers (ou attestation de non emploi de travailleurs étrangers

- une attestation délivrée par l'administration sociale compétente, établissant que le titulaire est à jour de ses obligations sociales et fiscales datant de moins de 6 mois.

Les obligations qui s'imposent sont celles prévues par les lois et règlements relatifs à la protection de la main-d'œuvre et aux conditions de travail du pays où cette main-d'œuvre est employée.

Je suis également tenu au respect des dispositions des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail, lorsque celles-ci ne sont pas intégrées dans les lois et règlements du pays où cette main-d'œuvre est employée. Je dois être en mesure d'en justifier, en cours d'exécution du marché et pendant la période de garantie des prestations, sur simple demande du pouvoir adjudicateur.

Conformément à l'article L. 8222-6 du Code du Travail (modifié par l'article 93 de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 sur le renforcement du dispositif de lutte contre le travail dissimulé), une pénalité sera appliquée au titulaire ou à ses sous-traitants, s'ils ne s'acquittent pas des formalités mentionnées aux articles L. 8221-3 à L. 8221-5 du même code.

4-3 : Documents administratifs

Je m'engage à produire, dans un délai de **10 jours calendaires** à compter de la date de réception du courrier me précisant que mon offre a été retenue, les attestations et certificats délivrés par les organismes compétents et prouvant que j'ai satisfait à mes obligations fiscales et sociales.

Les déclarations similaires des sous-traitants sont jointes en annexe au présent acte d'engagement.

- Déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à l. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (*) ou DC1.

- Extrait K-Bis datant de moins de 3 mois (ou équivalent) ;

- Copie du jugement en cas de redressement judiciaire (le cas échéant) ;

- Attestation de régularité fiscale ;

- Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales datant de moins de 6 mois (attestation de vigilance) ;

- Certificat attestant de la régularité de la situation de l'employeur au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ;

4.4 Assurances

Nous nous engageons à contracter les assurances permettant :

- de garantir notre responsabilité à l'égard du maître de l'ouvrage, du représentant du pouvoir adjudicateur et des tiers, victimes d'accidents ou de dommages, causés par l'exécution des prestations. Pour les ouvrages de construction autres que ceux mentionnés à l'article L. 243-1-1 du code des assurances, cette obligation inclut l'assurance de responsabilité décennale.

- de couvrir les responsabilités résultant des principes dont s'inspirent les articles 1792 à 1792-2 et 2270 du Code civil, au moyen d'une attestation portant mention de l'étendue de la garantie.

Nous devons justifier avant la notification du marché être titulaire de ces contrats d'assurances au moyen d'une attestation établissant l'étendue de la responsabilité garantie.

Cette obligation est sans objet si les attestations fournies le cas échéant, lors de la consultation demeurent en vigueur.

A tout moment durant l'exécution du marché, nous devons être en mesure de produire cette attestation, sur demande du pouvoir adjudicateur et dans un délai de quinze jours à compter de la réception de la demande.

Les déclarations similaires des sous-traitants sont jointes en annexe au présent acte d'engagement.

4.5 Avance et groupement solidaire

Conformément à l'article 110 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics une avance est accordée au titulaire du marché dont le montant du marché ou de la tranche affermie est supérieur à 50 000 euros H.T :

☐ J'accepte le versement de l'avance, et m'engage à produire une garantie à première demande

☐ Je refuse le versement de l'avance

(Cocher une des deux cases seulement)

4.6 Avance et groupement conjoint

Conformément à l'article 110 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics une avance est accordée au titulaire du marché dont le montant du marché ou de la tranche affermie est supérieur à 50 000 euros H.T :

☐ J'accepte le versement de l'avance, et m'engage à produire une garantie à première demande

☐ Je refuse le versement de l'avance

(Cocher une des deux cases seulement)

ARTICLE 5 - OFFRE

5.1 Mois d'établissement des prix du marché

Offre de prix, réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de **novembre 2017 (mois Mo)**

5.2 Variation des prix

Les modalités de variation des prix sont fixées au CCP.

5.3 Montant du marché

Montant du marché de base :

Les travaux seront rémunérés par application d'un prix global et forfaitaire provisoire

Nom du mandataire :	
• Domaine « **BATIMENT** »	
• Montant de l'opération: ➔de l'enveloppe financière affectée aux travaux HT	**84 000 euros**
• Taux de tolérance:	
n° 1 - Engagement au respect du coût prévisionnel des travaux mesuré à l'issue de la procédure de consultation des entreprises	**Te1 =** 3 %
n° 2 - Engagement au respect du montant des marchés mesuré après les opérations de réception	**Te2 =** 3%
• Taux indicatif de référence	
• Coefficient de complexité	
• Taux provisoire de rémunération	t =… ……%
• **Forfait provisoire de rémunération y compris mission complémentaire et Option OPC** **.** Montant hors T.V.A. **.** T.V.A (taux 20%) **.** Montant T.T.C	…… …… € …… € …… €
Montant hors taxes du forfait (en toutes lettres):	

Le montant des honoraires est ventilé par élément de mission et par cotraitant conformément à la proposition d'honoraires du maître d'œuvre, **datée et annexée à l'Acte d'Engagement (annexe 1)**.

ARTICLE 6 - DELAIS D'EXECUTION

Les délais d'exécution des documents d'étude, de « l'exe », du dossier des ouvrages exécutés et du dossier d'identité SSI sont les suivants.

APS	**A remplir par le candidat :**	

APD	A remplir par le candidat :	
PRO	A remplir par le candidat :	
Dossier de Consultation des Entreprises	A remplir par le candidat :	
Assistance aux marchés de travaux	A remplir par le candidat :	
Fourniture - du dossier des ouvrages exécutés - du dossier d'identité SSI * * si SSI imposé par la réglementation incendie	A remplir par le candidat :	

La mission du maître d'œuvre s'achèvera conformément aux articles 7.4.2 et 15 du CCP.

ARTICLE 7 - PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées au Cahier des Clauses Particulières (CCP).

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes précisés ci-après : ***(ces informations doivent être obligatoirement inscrites par le prestataire directement dans les cases prévues à cet effet)***

NOM DU COTRAITANT	COMPTE A CREDITER
Mandataire	au nom de sous le numéro clé RIB à (1) code banque code guichet
1e cotraitant	au nom de sous le numéro clé RIB à (1) code banque code guichet
2e cotraitant	au nom de sous le numéro clé RIB à (1) code banque code guichet

3e cotraitant	au nom de sous le numéro clé RIB à (1) code banque code guichet

(1) Indiquer l'intitulé en toutes lettres de l'établissement où le compte est ouvert et l'adresse de cet établissement.

Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée au concepteur dans un délai de **cent vingt jours (120)** à compter de la date limite de réception de l'offre.

Fait en un seul original

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

A ..... Le .....

Architecte **(mandataire oui ☐ non ☐)** Signature et cachet du candidat *Porter la mention manuscrite* ***Lu et approuvé***	**Architecte cotraitant** Signature et cachet du candidat *Porter la mention manuscrite* ***Lu et approuvé***
Co-traitant BET Signature et cachet du candidat *Porter la mention manuscrite* ***Lu et approuvé***	**Co-traitant BET** Signature et cachet du candidat *Porter la mention manuscrite* ***Lu et approuvé***
Co-traitant BET Signature et cachet du candidat *Porter la mention manuscrite* ***Lu et approuvé***	**Co-traitant BET** Signature et cachet du candidat *Porter la mention manuscrite* ***Lu et approuvé***
Co-traitant BET Signature et cachet du candidat *Porter la mention manuscrite* ***Lu et approuvé***	**Co-traitant BET** Signature et cachet du candidat *Porter la mention manuscrite* ***Lu et approuvé***
Co-traitant BET Signature et cachet du candidat *Porter la mention manuscrite* ***Lu et approuvé***	

ACCEPTATION DE L'OFFRE

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement aux conditions suivantes :

Montant de l'Offre HT : ..... **€ HT**
Montant de TVA : 20 % : .....
Montant de l'Offre TTC : ..... **€ TTC**

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Signature du représentant légal

A .....

Le .....

NANTISSEMENT

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou nantissement de créances consenties conformément aux articles L313-23 à L.313-34 du Code monétaire et financier facilitant le crédit aux entreprises

Le .....

Signature du représentant légal

Le montant maximal de la créance que les membres du groupement peuvent présenter en nantissement